

Marseille, le 25 octobre 2013



Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre

Ref : IP/FO 13.020
Objet : avenir de la SNCM

Monsieur le Premier Ministre,

Alors que son conseil de surveillance est programmé pour dimanche, la presse se fait l'écho de nouvelles alarmantes concernant l'avenir de la société SNCM, qui assure le service public de continuité territoriale entre le continent et la Corse. Il s'agirait ni plus ni moins que d'aller vers un dépôt de bilan.

Isabelle Pasquet

Sénatrice
des Bouches du Rhône

Groupe Communiste
Républicain et Citoyen

Cela au moment même où la collectivité de Corse vient de renouveler sa confiance à la SNCM à travers la délégation de service public sur l'ensemble de ses ports, où a été acté le principe du renouvellement de la flotte de la compagnie dont les futures unités pourraient être construites dans les chantiers de Saint Nazaire, et où des efforts importants ont été consentis par les salariés sous couvert de pérenniser et de développer l'entreprise.

Membre de la Commission
des Affaires Sociales

Conseillère
d'Arrondissement
De Marseille

C'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Premier Ministre, d'exercer au nom du Gouvernement, toute l'autorité de l'actionnaire de référence qu'est l'Etat dans ce dossier. Actionnaire en propre de 25% du capital, mais encore, au travers de la Caisse des Dépôts et Consignations, intéressé à hauteur de 60% du capital de Veolia-Transdev, société elle-même actionnaire à 66% du capital de la SNCM, l'Etat ne peut pas, l'Etat ne peut plus « regarder ailleurs pendant que la maison brûle ».

.../...

Permanence parlementaire
280, rue de Lyon - 13015 Marseille
Tel : 04 91 81 82 20 Fax : 04 27 50 27 22
i.pasquet@senat.fr
www.isabellepasquet.fr

.../...

Il est temps que le Gouvernement prenne toutes ses responsabilités dans ce dossier, tant dans son volet social, qui impacte l'avenir de milliers de salariés en Corse et sur le continent, dans son volet d'aménagement du territoire, par le service public garantissant la continuité territoriale avec la Corse, que dans son volet de développement industriel – le GPMM – et de redressement productif – les chantiers de l'Atlantique.

Si l'intérêt nouveau que le Gouvernement semble vouloir porter à Marseille peut prendre sens pour celles et ceux qui vivent et travaillent ici, c'est sa réponse sur ce dossier emblématique que les Marseillais attendent d'ici dimanche, et ils ne comprendraient pas une nouvelle reculade face aux forces qui œuvrent à l'abandon du service public et de l'emploi dans notre pays au nom de la compétitivité.

Dans l'attente de votre réponse et comptant sur votre détermination, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Isabelle Pasquet

